

**PROCES-VERBAL N° 2  
DU BUREAU EXECUTIF PLENIER  
Vendredi 12 Octobre 2007**

**Présents :**

Monsieur Gil PELLAN, Président

Messieurs Philippe BEUCHET, Vice-président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales

Laurent MOREUIL, Vice-président, Chargé du Beach Volley ; Trésorier Général Adjoint

Daniel MURAIL, Secrétaire Général

Jean-Philippe LACHAUME, Secrétaire Général Adjoint

Christian ALBE, Trésorier Général

**Assistent :**

Messieurs André GLAIVE, Chargé de Mission

Robert FLANDIN, Eric TANGUY (invités)

Michel COGNE, Directeur Technique National

Laurent NEUVILLE, Directeur FFVB

**Excusés :**

**Membres représentants la LNV**

Messieurs Pierre COQUAND, Président de la LNV

Jean-Paul ALORO, Représentant de la LNV

Mademoiselle Hélène GROC, Vice-Présidente, Chargée de mission



Date de rédaction : 12 octobre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2007

Date de diffusion : 19/11/2007

Auteur : Daniel MURAIL

**Ordre du Jour :**

			<b>Pages</b>
<b>1</b>	<b>INFOS DU PRESIDENT</b>	<b>GP</b>	<b>3</b>
1.1	Equipe de France féminine seniors		3
1.2	Etats Généraux		3
<b>2</b>	<b>ADOPTION DES PROCES-VERBAUX</b>	<b>DM</b>	<b>3</b>
2.1	PV des Commissions Centrales		3
2.2	PV des Commissions de Disciplines		3
<b>3</b>	<b>VIE FEDERALE</b>	<b>DM</b>	<b>4 et 5</b>
3.1	Renouvellement des licences		4
3.2	Commissions centrales et commissions de disciplines		4
3.3	Volleyades – Mini Volleyades – Séminaire Mini – Baby Volley	<b>LM</b>	4
3.4	DNCG	<b>CA</b>	4 et 5
3.5	AG 2008		5
<b>4</b>	<b>POINT FINANCIER</b>	<b>CA</b>	<b>6</b>
4.1	Situation de trésorerie		
<b>5</b>	<b>DTN</b>	<b>MC</b>	<b>6 et 7</b>
5.1	CNVB		6 et 7
<b>6</b>	<b>LNV</b>	<b>GP</b>	<b>7 et 8</b>
6.1	Calendrier de l'équipe de France féminine		7
6.2	Coupe de France masculine et féminine		7 et 8
<b>7</b>	<b>COMMUNICATION</b>	<b>GP</b>	<b>8</b>
7.1			
<b>8</b>	<b>MARKETING</b>	<b>TS</b>	<b>8</b>
8.1	Partenaires		
<b>9</b>	<b>INTERNATIONAL</b>	<b>PB</b>	<b>9 et 10</b>
9.1	FIVB : Compétitions internationales		10
9.2	CEV : Coupe d'EUROPE 2011		

Le Président  
Gil PELLAN

Date de rédaction : 12 octobre 2007  
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2007  
Date de diffusion : 19/11/2007  
Auteur : Daniel MURAIL

## 1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

### 1.1 Equipe de France féminine Seniors

Le Président Gil PELLAN présente le nouveau staff de l'équipe de France, en présence d'Ali ABOUB, Manager Général des équipes de France féminines et de Fabrice VIAL, entraîneur de l'équipe de France féminine A.

- Fabrice VIAL, cadre d'Etat entraîneur de l'équipe A (ancien entraîneur de l'équipe A' et entraîneur du pôle de Boulouris)
- Laurent LAVAL, entraîneur Adjoint de l'équipe A, (ancien entraîneur de l'équipe de France cadettes et entraîneur du pôle espoir de BORDEAUX)
- Karine SALINAS, ex-joueuse de l'équipe de France en reconversion
- Julien THOLLET, préparateur physique
- Arnaud BESSAT, Cadre d'Etat, statisticien.

Ali ABOUB rappelle que l'objectif de structuration de la filière est d'atteindre celui de la FFVB : Performer et obtenir des résultats dès les prochains tournois de qualification préolympique et de championnat d'Europe.

Le Président Gil PELLAN rappelle que la structuration de la filière doit être en harmonie avec les pôles espoirs et les clubs amateurs formateurs.

Une synergie doit se développer avec les clubs de haut niveaux. Le principe d'une convention entre les clubs professionnels, les pôles espoirs et en cohérence avec les filières de formation locales et des ligues doit se mettre en place.

### 1.2 Etats Généraux

Le document de présentation de la situation du volley-ball français sera imprimé et envoyé aux clubs et structures déconcentrées fin octobre, début novembre.

Le premier courrier d'information de date et des modalités de réservation et d'inscription troisième semaine d'octobre.

#### Décision du Bureau Exécutif :

Le Bureau Exécutif confirme qu'aucune manifestation sportive nationale ne se déroule le week-end des Etats Généraux, (sauf exception) afin d'en permettre le bon déroulement.

## 2. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

### 2.1. PV des Commissions Centrales

PV CCEE N°2	→ Adopté
PV CCSR N°2	→ Adopté
PV CCS N°2	→ Adopté

### 2.2. PV des Commissions de Disciplines

PV CLAD N°2	→ Présenté
-------------	------------

Date de rédaction : 12 octobre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2007

Date de diffusion : 19/11/2007

Auteur : Daniel MURAIL

### 3. VIE FEDERALE

#### 3.1. Licences

La commission sportive fait part des difficultés rencontrées avec une ligue régionale pour l'organisation des Coupes de France jeunes (enregistrements des équipes, licences), ainsi que le contrôle des licences sur les feuilles de match (carte d'identité).

Le nombre de licences enregistrées dans cette ligue, à la même date, est nettement inférieur à celui de l'an passé, provoquant, en conséquence, un retard de la facturation.

Une ligue régionale des DOM demande également de supprimer l'établissement des licences sur le site fédéral estimant qu'elle pourrait mieux contrôler les informations et les rentrées financières.

Le retard apporté par la ligue régionale est dû au fait d'un interface logiciel régional qui empêche les clubs d'accéder directement au logiciel fédéral.

Le contrôle des informations par les clubs est contrôlable en permanence par les ligues et ne constitue pas un handicap.

#### Décision du Bureau Exécutif :

Le Bureau Exécutif demande à la Ligue Régionale d'informer directement les clubs, dès maintenant, de leurs codes d'accès, afin de supprimer le retard engendré et de permettre un enregistrement direct des licences et affiliations des clubs. Un courrier sera adressé à la ligue. Le Secrétaire Général se tient à la disposition de la ligue des DOM afin d'étudier avec elle les moyens pouvant être mis en œuvre, mais le régime de prise de licence et d'affiliation des clubs ne peut être suspendu.

#### 3.2. Commissions centrales et de disciplines

Suite aux décisions du dernier Bureau Exécutif, une nouvelle composition des commissions centrales et des commissions de disciplines sera proposée au Comité Directeur Fédéral (**Voir annexe 1**).

#### 3.3. Volleyades – Mini Volleyades – séminaire Mini Baby Volley

##### 3.3.1. **Volleyades**

Deux candidatures ont été instruites par la DTN : La ligue de Rhône Alpes et la ligue Poitou Charentes. La qualité des deux projets est soulignée par tous les membres du bureau.

Il est rappelé que lors de la réunion des présidents de ligues de Mars 2007 la possibilité d'accorder l'organisation des Volleyades sur deux années (voir trois) avait été souhaitée à l'exemple de ce qui avait été fait en Poitou Charentes, afin d'optimiser l'investissement nécessaire à de telles manifestations.

Jean-Philippe LACHAUME souligne les points importants du projet de la ligue Poitou Charentes et attire l'attention des membres du bureau sur ce projet.

Date de rédaction : 12 octobre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2007

Date de diffusion : 19/11/2007

Auteur : Daniel MURAIL

Décision du Bureau Exécutif :

Après consultation de tous les membres, le Bureau Exécutif décide à la majorité de renouveler l'organisation des Volleyades à la ligue de Rhône Alpes pour 2008.

**3.3.2. Mini - Volleyades**

Une seule candidature a été déposée et instruite par la DTN : Comité Départemental de la Drome – AUBENAS

Décision du Bureau Exécutif :

Le Bureau Exécutif décide à l'unanimité de renouveler l'organisation des Mini – Volleyades au comité départemental de la Drome – Aubenas pour 2008.

**3.3.3. Colloque Mini – Baby – Volley**

Deux candidatures ont été déposées et instruites par la DTN : le club des GOELO (Côtes d'Armor) et la ligue des Pays de Loire (CD 44 et Nantes Volley Ball Atlantique).

La DTN souligne l'importance d'impliquer un club ayant une action de mini baby volley dans l'organisation de ce colloque afin de proposer aux participants un terrain d'expérience correspondant à une réalité, en plus de sujets généraux destinés à améliorer la connaissance des participants.

Après examen des deux candidatures et l'approche qui en est faite par les prétendants :

Décision du Bureau Exécutif :

Le Bureau Exécutif décide à l'unanimité de confier l'organisation du colloque 2008 au club des GOELO et l'organisation du colloque 2009 au club de Nantes Volley Ball Atlantique (ex St Jo Nantes).

**3.3.4. Engagements 2009**Décision du Bureau Exécutif :

Le Bureau Exécutif décide de faire une relance des candidatures pour 2009 (Volleyades – Mini Volleyades) dès maintenant afin de décider avant Avril 2008 des prochains sites afin que deux membres des sites organisateurs soient invités aux manifestations 2008.  
Pour le colloque Mini baby 2009, cette décision s'applique au club de Nantes (futur organisateur) et des GOELO (Club invitant).

**3.4. DNCG**

Le Trésorier Général fait part aux membres du Bureau Exécutif de la FFVB du sentiment de désaveu de la Commission d'Appel de la DNCG suite aux traitements par le bureau de la LNV des affaires en conciliation au CNOSF.

Date de rédaction : 12 octobre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2007

Date de diffusion : 19/11/2007

Auteur : Daniel MURAIL

La commission d'appel de la DNCG a exprimé auprès de la FFVB et de la LNV ses remarques concernant la dénégation de ses propres règlements suite aux décisions prises.

Le Bureau Exécutif prend acte de cette prise de position. Le Secrétaire Général rappelle qu'il travaille actuellement avec le Ministère de la Santé, Jeunesse et Sports à la mise en place d'une nouvelle organisation de la DNCG à la FFVB, conformément au vote de l'AG 2007 à Bagnoles de l'Orne. Le nouveau règlement de la DNCG sera soumis dès l'assemblée générale extraordinaire de mars 2008 et sera donc applicable à la signature de nouvelle convention FFVB LNV.

Le président Gil PELLAN regrette que Georges GUILLET ait été amené à démissionner de la DNCG des clubs de la LNV.

### **3.5. AG 2008**

Le Secrétaire Général fait une présentation de l'état d'avancement de la préparation de l'AG 2008 qui se tiendra à SARLAT LA CANEDA suite à la visite effectuée sur place avec le Président de la ligue d'Aquitaine, un délégué du bureau à l'organisation, la présidente du club local. Ils ont été reçus par le Maire adjoint chargé des sports, le Directeur du centre d'animation et la responsable commerciale des hébergements.

#### Décision du Bureau Exécutif :

Le Bureau Exécutif décide de valider le contrat avec les hébergements. Le Secrétaire Général continuera les relations avec les diverses instances afin d'assurer la réussite de l'organisation de l'AG 2008.

## **4. POINT FINANCIER**

### **4.1. Situation de trésorerie**

Le Trésorier Général informe les membres du bureau qu'actuellement la somme de plus de 1,2 million d'euros est due par les ligues régionales qui ne font pas remonter les sommes qu'elles reçoivent par les clubs lors de l'établissement des licences ou de l'adhésion des clubs. Trois états financiers mensuels ont pourtant déjà été envoyés.

Le Trésorier Général est inquiet sur la suite d'ici fin octobre qui risque de mettre la FFVB en difficulté pour le paiement des salariés.

Les membres du bureau reprennent le débat sur le paiement en ligne lors des affiliations des clubs et des licences des sommes dues à la FFVB. La situation actuelle ne peut perdurer.

## **5. DTN**

### **5.1. CNVB**

Le Directeur Technique National présente les points du courrier établi avec le Secrétaire Général et qui sera adressé aux clubs professionnels suite au vote de l'AG qui validait un travail de réflexion de plus d'un an (premier vote à l'AG 2006).

Le samedi 2 juin 2007, à l'Assemblée Générale de la FFVB, en présence de M. Pierre COQUAND, Président de la LNV et de M. Jean PERIOU, Secrétaire Général de la LNV, les délégués des clubs de la FFVB ont adopté, à la majorité absolue, une proposition du Comité Directeur Fédéral de la

Date de rédaction : 12 octobre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2007

Date de diffusion : 19/11/2007

Auteur : Daniel MURAIL

FFVB concernant l'accèsion de l'équipe formée par les futurs joueurs professionnels du Volley-Ball Français.

Ce dispositif a fait l'objet, en amont de l'Assemblée Générale de 2007, d'une démarche initiée depuis plus de 3 ans par les instances fédérales (commissions, Bureau Exécutif et Comité Directeur Fédéral en avril 2007) et par la Direction Technique Nationale.

Les dispositions relatives au CNVB sont applicables dès la saison 2007/2008 et l'ensemble des clubs de la LNV doivent en être informés.

A savoir que l'équipe du CNVB évoluera alternativement en Pro B et en N1 en fonction de l'année de recrutement des joueurs : l'intégration de l'équipe du CNVB à la Pro B est prévue pour la saison 2008/2009, 3 descentes de Pro B sont donc envisagées pour la saison 2007/2008

Il est par conséquent regrettable que conformément à la convention, la LNV n'est pas intégré ce point dans le calendrier de 2007/2008 de la pro B.

Le courrier est transmis aux clubs pour les informer de la nécessité de prévoir 3 descentes en N1 Masculins à la fin de cette année sportive.

[Décision du Bureau Exécutif :](#)

Le Bureau Exécutif valide cette proposition.

## 6. LNV

### 6.1. ***Calendrier de équipe de France féminine***

Les obligations internationales (mise à disposition des joueuses sélectionnées) et les stages préparatoires de l'équipe de France vont conduire à un calendrier chaotique, déséquilibré et ne permettant pas une équité entre les équipes ; les clubs ont d'ailleurs alertés la FFVB.

[Décision du Bureau Exécutif :](#)

Le Bureau Exécutif demandera une médiation du Ministère afin d'obtenir une mise à disposition des internationales permettant une préparation cohérente et un championnat qui se déroule dans la sérénité.

### 6.2. ***Coupe de France Masculines et féminines***

Le Président Gil PELLAN informe le Bureau Exécutif qu'« EUROSPORT » s'associe cette année à la coupe de France masculine sur la base de 4 à 5 matchs jusqu'à la finale (discussion en cours pour les féminines).

Dates retenues à soumettre à la LNV :

- 7/8 mars pour les masculins (rapprochement des dates tournois de 1/8 – 1/4) avec le final four (1/2 et Finale) afin d'en faire un événement.
- 11/12 Avril pour les féminines

Date de rédaction : 12 octobre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2007

Date de diffusion : 19/11/2007

Auteur : Daniel MURAIL

Actuellement 3 clubs sont candidats pour l'organisation des tournois de 1/8 – ¼ en masculin la finale se déroulera à PARIS (COUBERTIN).

Un seul club (RC CANNES) a posé de sa candidature pour l'organisation du final four féminin.

Le Bureau Exécutif sera amené à prendre une décision fin octobre après consultation de la LNV.

## 7. COMMUNICATION

Pas de point à l'ordre du jour

## 8. MARKETING

Le Président Gil PELLAN fait un point sur nos partenariats et des projets en cours :

- GENERALI : assurance et équipe de France
- ASICS : Equipementiers des équipes de France
- EUROSPO RTS : Coupe de France, Tournoi de France, consultation en ligne sur mobile
- ERREA : équipementier du corps arbitral.
- GERFLOR : renouvellement pour deux ans du partenariat.
- ARMOR LUX : Equipe de France masculines.
- OKI : mise à disposition et de maintenance reprographie (5 ans)
- En discussion d'un partenaire sur la formation des jeunes arbitres

## 9. INTERNATIONAL

### 9.1. FIVB : Compétitions internationales

#### WOMEN

Tournoi de qualification olympique	17 - 25 Mai 2008	JAPON
Grand Prix Mondial : poules préliminaires	20 juin - 6 juillet, 2008	Différents pays et villes
Grand Prix Mondial: Finales	8 - 13 juillet 2008	OPEN
Jeux Olympiques	9 - 23 Août 2008	Pékin, CHINE

#### MEN

Tournoi de qualification olympique	23 - 25 Mai 2008	Dusseldorf, GERMANY
Tournoi de qualification olympique	30 Mai- 1 Juin, 2008	PORTUGAL
Tournoi de qualification olympique	31 Mai - 8 uin 2008	JAPAN
Ligue Mondiale : poules préliminaires	13 juin - 20 juillet, 2008	Différents pays et villes
Ligue Mondiale : Finales	23 - 27 juillet 2008	OPEN (Brésil)
Jeux Olympiques	10 - 24 août 2008	Pékin, CHINE

Date de rédaction : 12 octobre 2007

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2007

Date de diffusion : 19/11/2007

Auteur : Daniel MURAIL

**9.2. CEV : Projet COUPE D'EUROPE 2011**

Après la première étude du groupe de travail (Gil PELLAN – Jacques SHAW – Philippe BEUCHET – André GLAIVE) les points suivants sont validés par le Bureau Exécutif :

Dans l'hypothèse où la CEV confirme la formule sportive, la France présentera un dossier avec l'organisation suivante :

1<sup>er</sup> tour dans 4 villes (4000 places) : nord – centre/est – sud/sud est  
 2<sup>ème</sup> tour dans deux villes (5000 places) : Paris et Ouest/sud ouest  
 Finale : PARIS, soit 1 semaine à BERCY.

La FFVB est porteuse du projet dans son ensemble et établira un pré-budget prévisionnel.

Une rencontre sera organisée par le Président avec les différents secteurs possibles.

Le schéma d'organisation reposera vraisemblablement sur la structure suivante (fonction du cahier des charges définitif de la CEV) : 4 sites de qualification, 1 site + Paris (1/2 finales et finale).

Le Président,

Gil PELLAN

Le Secrétaire Général,

Daniel MURAIL

**DESTINATAIRES :**

Liges Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer  
 Comités Départementaux  
 Membres du Comité Directeur Fédéral  
 Membres des Commissions Centrales  
 Direction Technique Nationale  
 Diffusion Interne

Date de rédaction : 12 octobre 2007  
 Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 du 25/01/2007  
 Date de diffusion : 19/11/2007  
 Auteur : Daniel MURAIL